

C.T.T. WAVRE – WALHAIN

7e GRAND CRITERIUM SERIE B

DIMANCHE 26 AOÛT 2012

RÈGLEMENT :

- 01) Le dimanche 26 août 2012 le C.T.T. WAVRE-WALHAIN organise son critérium annuel de tennis de table ouvert aux joueurs et joueuses affiliés à la F.R.B.T.T. ou à une autre Fédération reconnue par la F.I.T.T. . Ce critérium se déroulera au **CENTRE SPORTIF DE LIMAL, rue Charles Jaumotte, 156 à 1300 LIMAL**
- 02) Le critérium se jouera selon les statuts et règlements de la F.R.B.T.T.
- 03) Il sera fait usage de 34 tables et de balles de couleur blanche. Tout port d'un équipement blanc (tant le polo que le short !) pouvant se confondre avec la balle est donc interdit, de même que les chaussures à semelles noires laissant des traces.
- 04) Le critérium se déroulera en **poules initiales de 6 joueurs, les 4 premiers de chaque poule étant qualifiés** pour le tableau final, lequel se disputera en élimination directe immédiatement après les poules, et ceci sans interruption jusqu'à la finale (donc 5 matchs minimum pour chacun et pas de fastidieuse attente).
- 05) L'horaire suivant sera d'application :
 - 09h00 Messieurs NC/E (finale prévue à 14h00)
 - 09h00 Messieurs E/D (finale prévue à 14h00)
 - 14h30 Messieurs D/C (finale prévue à 21h00)
 - 14h30 Messieurs C/B (finale prévue à 21h00)
- 06) **On ne peut s'inscrire que dans une seule série, celle de son classement**, les joueurs classés E, D et C doivent choisir entre la série « normale » (NC/E pour un « E », E/D pour un « D », D/C pour un « C ».) ou la série « forte » (E/D pour un « E », D/C pour un « D », C/B pour un « C »)
- 07) Les dames participent au tournoi sur base de leur classement « messieurs »
- 08) Toutes les rencontres se joueront en trois sets gagnants de 11 points (best of 5).
- 09) Les joueurs et joueuses doivent se présenter ½ heure avant le début de leur série. Tout(e) absent(e) au début de sa série pourra immédiatement être scratché(e).
- 10) Celui qui termine 5^e ou 6^e de sa poule de même que chaque perdant lors du tableau final, est tenu d'arbitrer le match suivant. En cas de manquement, l'amende réglementaire de 12,50 euros sera appliquée.
- 11) Le droit d'inscription est de 8 euros. Celui-ci sera payé sur place et sera réclamé, même en cas d'absence (sauf si un certificat médical est présenté dans les huit jours).
- 12) **ATTENTION : le nombre d'inscriptions est limité à 48 joueurs par série**. Celles-ci seront reçues jusqu'au moment où les quotas seront atteints, et au plus tard le mercredi 22 août auprès du juge-arbitre Jean-Claude Pillet c/o Denis Godfrin : **les inscriptions se font uniquement via le site web du club www.liwa.be** en suivant la procédure y indiquée. Chacun recevra une confirmation par mail. En cas de problème, téléphoner au 0473/806822 (0483/209835 après le 21/08). Les secrétaires de clubs sont instamment priés de transmettre immédiatement les inscriptions qu'ils pourraient recevoir, sans tenir de liste en instance !
- 13) Des prix en espèces récompenseront les meilleurs : entre 4 et 8 prix par série suivant le nombre de participants dans chacune de celles-ci.
- 14) Le juge-arbitre Jean-Claude Pillet se réserve le droit de prendre toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires au bon déroulement de la compétition.
- 15) Le Comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol pouvant survenir au cours ou du chef de cette organisation.
- 16) Le critérium est approuvé par le C.P.BBW de l'AFFRBTT sous le numéro BBW.VG 02/12/13
- 17) L'élaboration des tableaux aura lieu publiquement le vendredi 24 août 2012 à 14h au local 1 (Limal) du CTT Wavre-Walhain.

Une petite restauration (sandwiches, hot-dogs, hamburgers...) sera assurée tout au long de la journée.